



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 384-04-2020

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, Me Sarah Giguère, Directrice des Services juridiques et greffière adjointe par intérim, que le conseil municipal de McMasterville a adopté :

Lors de la séance ordinaire tenue le 3 février 2020, le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 384-04-2020 amendant le règlement de construction numéro 384-00-2008 de la Municipalité de McMasterville afin d'abroger certaines dispositions relatives à l'atténuation du bruit et des vibrations à proximité du corridor ferroviaire.

Le règlement entre en vigueur conformément à la Loi et toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux bureaux de la municipalité sis au 255, boulevard Constable, à McMasterville, durant les heures d'ouverture de bureau.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 3^e jour du mois de mars 2020.

Directrice des Services juridiques
et greffière adjointe par intérim,

Me Sarah Giguère